

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 23 du 14 juin 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 23 mai 2014 portant création du comité technique d'établissement public de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Du 14 mai 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 23 mai 2014 portant création du comité technique d'établissement public de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Du 14 mai 2018

NOR A R M H 1 8 1 3 7 1 8 A

Texte modifié :

Arrêté du 23 mai 2014 (JO n° 133 du 11 juin 2014, texte n° 29 ; signalé au BOC 37/2014 ; BOEM 110.8.1.9.1, 250.7.1.3).

Référence de publication : JO n° 119 du 26 mai 2018, texte n° 26 ; signalé au BOC n° 23/2018.

JO n° 119 du 26 mai 2018, texte n° 26